

Quand on parle du Loup

JOURNAL COMMUNAL DE CORBEYRIER



COMMENT EN ARRIVE-T-ON À FERMER UNE ÉCOLE ?

Réglementations, application stricte des critères, et raisons financières font difficilement le poids face à l'exception assumée d'une classe à petit effectif, à la vie d'un village et une cohésion sociale.

VERS UNE FERMETURE DE L'ÉCOLE DE CORBEYRIER

C'est arrivé comme un coup de tonnerre. Le Plan directeur cantonal de la direction générale de l'enseignement obligatoire veut regrouper les élèves par cycles et éviter des classes isolées. Les p'tits loups vont être chassés vers la plaine. Et Corbeyrier va vivre une sorte de petite mort, car l'école, l'enfance, c'est la vie et l'avenir, la proximité et la solidarité. Surtout dans un village de montagne.

C'est un véritable choc qui a heurté le village à la fin du mois de juin lorsque le Département de l'Enseignement Obligatoire DGEO a rendu tangible une vieille crainte, celle de fermer l'école du village. A la stupeur et la consternation s'est ajoutée une cascade d'effets collatéraux liés à cette décision. A commencer par le changement radical de la vie de village toutes générations confondues, le lien social tissé entre les habitants, les aînés qui connaissent les enfants et par conséquent leurs familles. La gaîté, le bruit, l'animation, la vie et l'identité du village. Mais aussi l'aspect économique pour le restaurant, l'épicerie. Le côté écologique avec un gros frein à la découverte des connaissances de la nature, la vie à la montagne, sans oublier le ballet des bus scolaires et des voitures des mamans...

Très naturellement, les parents se sont inquiétés. Avec 24 signatures, le groupe-

ment des parents d'élèves a adressé une lettre à la Municipalité pour lui demander d'agir dans la mesure de ses moyens. Les parents disent aussi que depuis sa création en 1803, cette école permet de garder le village vivant. Elle forme un point de rencontres entre enfants, parents, villageois jeunes et aînés. Une sorte de passage de flambeau, à la base des liens et échanges entre les habitants. Cette proximité et ce mixage de la population sont d'ailleurs déterminants pour les nouvelles familles qui s'installent à Corbeyrier. En résumé, cette décision de la DGEO est une catastrophe pour Corbeyrier.



LA MUNICIPALITÉ ACTIVE

Monique Tschumi, Syndique de Corbeyrier et Christine Christen, Municipale en charge de l'instruction publique ont bien entendu les parents. Elles les ont réunis, ont organisé des rencontres et discussions pour tenter de trouver des solutions pour sauver cette école, condamnée à court terme puisqu'on sait désormais que ce sera pour la rentrée 2026.

De ces discussions et échanges, du peu de temps restant pour que les parents décident de rester ou non à Corbeyrier, du fait aussi que les pavillons scolaires d'Yvorne qui devraient accueillir les p'tits ne seront probablement pas encore terminés à la date fatidique, la Municipalité a demandé à la DGEO un moratoire jusqu'en 2028. Elle a également médiatisé cette démarche. Ce moratoire aurait dû permettre de constituer un groupe de travail qui puisse réfléchir à des solutions pour garder les enfants au village.

Pour la direction de l'école, le budget passe par une classe de 19.6 élèves. Il en manque 10 pour trouver une stabilité financière qui se ferait au mépris de l'équilibre social. Corbeyrier pourrait-elle participer en partie à ce manque? Ne pourrait-on pas permettre à des élèves des districts les plus proches de la loca-



lité de monter pour renforcer cette école, plutôt que d'entasser les élèves dans des classes trop grandes? Y a-t-il des moyens politiques et financiers d'encourager des familles à venir s'installer à la montagne? Ce ne sont que des pistes. Le groupe de travail qui pourrait s'atteler à trouver des solutions, d'ailleurs en collaboration avec la direction des écoles peut apporter d'autres idées et solutions. Hélas, dans une lettre datée du 30 septembre, la demande de moratoire a été rejetée.

LES PARENTS LANCENT UNE PÉTITION

Des parents “vent debout” pour le maintien de l’école récoltent 1600 signatures.



Dépités, les parents entendent tout de même maintenir la création d’un groupe de réflexion. Par ailleurs, le groupe de parents d’élèves a lancé une pétition visant à sauver l’école en se donnant un peu de temps, car faire monter des familles pour vivre à Corbeyrier est une chose largement envisageable, vu la qualité de vie sur place, mais ceci ne se fait pas en quelques mois.

Les parents, très investis, se sont impliqués avec beaucoup d’énergie et d’organisation. Ils ont récolté 1600 signatures en ligne ou physiques. Ce sujet déclenche systématiquement un immense soutien populaire, mais peu d’empathie des acteurs

clés, déplore Laurent Nicolier, co-responsable du groupe des parents. A ce stade, nous avons l’impression que la fermeture d’une école n’émeut pas les Communes voisines, ni la direction de l’école.

Comme il se doit, la pétition a été remise à la Municipalité qui l’a transmise, avec une lettre de soutien, à M. Borloz, chef du Département de l’enseignement et de la formation professionnelle du canton de Vaud.

La fermeture de l’école a fait également l’objet d’une interpellation au Grand Conseil, portée par trois députées chablaisiennes. Le résultat de cette mesure sera communiqué sur le site Web de la Commune, dès réception d’une réaction.

QUEL FUTUR POUR L'ÉCOLE DE CORBEYRIER ?

Il est nettement trop tôt pour évoquer l'avenir des enfants, de la classe et du bâtiment de l'école de Corbeyrier. Pourtant, entre le moment de la fermeture demandée par la direction des écoles, en juin 2026 et l'ouverture du collège d'Yvorne (pas encore en construction), de nombreux scénarios sont envisageables, notamment en matière d'effectif.

L'installation de familles à Corbeyrier demeure une priorité pour la Commune. En tant que bailleur public, cette priorité sera donnée. Et la Commune invite les bailleurs privés à faire de même, dans la mesure du possible, pour le bien de tous.

Faire une partie de sa scolarité, au village, dans un environnement si préservé, avec de nombreuses leçons au canapé forestier, reste un privilège absolu en ces temps de densification, et il est de ceux pour lequel il vaut la peine de se battre.



L'ANNÉE DU PACOM

Pour la population et la Municipalité de Corbeyrier, l'année 2024 sera marquée par un dossier très important: celui du PACom. Il est bon de préciser ici quelques notions et de rappeler la procédure qui va être suivie.

Le PACom, de quoi s'agit-il?

C'est le Plan d'affectation communal, anciennement appelé PGA, Plan général d'affectation. En 2014, l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi sur l'aménagement du territoire (LAT), acceptée par le peuple, impose à la Municipalité de réviser son plan d'affectation qui datait du 2 avril 1980.

En 2016, la Municipalité mandate un bureau d'urbanisme (le bureau RWB) pour établir le projet du nouveau PACom



Zone réservée

En décembre 2018, la Commune met en place une zone réservée sur l'ensemble des zones

d'habitation communale.

Cette mesure permet de suspendre temporairement la constructibilité des secteurs qui doivent être révisés, afin que rien n'entrave l'établissement du futur plan d'affectation.

Redimensionnement de la zone à bâtir

Le processus de redimensionnement de la zone à bâtir a été réalisé sur la base des fiches d'application publiées par la DGTL (Département général du territoire et du logement) Il est ressorti que Corbeyrier était surdimensionnée par rapport à ses parcelles constructibles et qu'une grande partie devait être dézonée et passée en zone agricole. Le nouveau dimensionnement est calculé pour les quinze prochaines années à partir de l'entrée en vigueur du nouveau PACom. Deux séances d'information ont été organisées, une pour la population, une autre pour le Conseil communal.

Mise à l'enquête

Après huit ans de travaux et d'intense collaboration entre la Municipalité et le bureau RWB, afin d'obéir aux directives du Canton, le dossier du PACom a pu enfin être finalisé et mis à l'enquête publique du 22 janvier au 19 février 2024.

Une lettre a été envoyée aux propriétaires concernés.

Suite de la procédure

Après la mise à l'enquête, 23 oppositions sont parvenues à la Municipalité. Celle-ci a organisé des séances de conciliation pour entendre les opposants et analyser leurs demandes.

À la suite de ces séances, la Municipalité, en compagnie de la DGTL, réétudie actuellement quelques cas, afin de déterminer si une éventuelle modification conforme au cadre légal peut être envisagée. En cas de modification contraignante pour les tiers, d'éventuelles enquêtes complémentaires seront nécessaires.

Puis le nouveau PACom sera soumis pour adoption au Conseil communal sous forme d'un préavis.

Enfin, il sera envoyé au Département pour approbation. Après la levée des

oppositions, des recours avec effet suspensif sur l'entrée en vigueur du PACom pourront être déposés au Tribunal cantonal.

Si le ou les propriétaires estiment avoir droit à une indemnité pour expropriation matérielle, ils disposent d'un délai d'une année, pour la demander auprès du Canton, à partir de l'entrée en force du PACom.

En écrivant ces lignes, je réalise combien le chemin est encore long jusqu'à ce que le PACom soit approuvé et mis en vigueur.

La Municipalité sait combien ce dossier est sensible et émotionnel, elle est consciente que nombre de ses citoyens sont lésés par ce nouveau plan d'affectation et le regrette fortement.

Elle souhaite néanmoins que la suite de la procédure puisse se faire dans le respect des lois et la sérénité, afin de préserver l'ambiance harmonieuse qui règne dans le village de Corbeyrier.



DE L'EAU, TROP D'EAU OU PAS ASSEZ D'EAU

Les années 2023 – 2024 n'ont pas été de tout repos pour nos sources. La bonne nouvelle, est que nous n'avons pas manqué d'eau en automne 2023, lors de la période de sécheresse. Nous continuons à travailler pour améliorer nos captages et diminuer les fuites sur notre réseau de distribution.

Cette année, nous avons rencontré des soucis d'approvisionnement, contrairement à la sécheresse, ce sont les périodes de fortes pluies qui nous causent des problèmes. Nos captages sont dans une ancienne moraine et lors de précipitations importantes, nos eaux sont chargées de particules de roche sédimentaire. Ces micro particules troublent l'eau, et sont invisibles à l'œil nu. Avec un taux de «turbidité» supérieur à 1, les exigences fédérales nous interdisent de la distribuer. Lors des dernières fortes intempéries, nos captages ont été inondés et la turbidité était supérieure à 1. Nous nous sommes retrouvés dans la situation d'avoir trop d'eau, mais de l'eau que nous ne pouvons pas distribuer. Le système de gestion des sources rejette automatiquement toute l'eau au torrent et nous n'avons plus que les réservoirs pour alimenter le village. A deux reprises, nous avons dû faire monter un camion d'eau, pour éviter une pénurie.

Cette année 2024, notre tâche principale est d'améliorer nos captages pour pérenniser l'approvisionnement en eau de notre village. Au moment où j'écris ces lignes, nous sommes en pleine analyse avec un hydrogéologue et un bureau d'ingénieurs hydraulique et nous devons ajouter un système de filtration qui s'activera lors de fortes pluies et dans le futur, il faudra améliorer le drainage de la zone source.

Christian Roubaty,

Municipal en charge des eaux



INGRID COPPEX, LE NOUVEAU

SOURIRE DE LA COMMUNE

Lorsque l'on se présente au guichet du greffe de Corbeyrier, on tombe sur un sourire. De ceux qui montrent une personne bienveillante, nullement dérangée d'être interrompue dans son travail et visiblement à l'écoute. Ce sourire, il appartient à Ingrid Coppez. Elle a pris ses fonctions de secrétaire municipale le 4 mars 2024.

Titulaire d'un brevet de spécialiste en contrôle de l'habitant, la juste quinquagenaire a débuté sa vie professionnelle par un apprentissage de commerce dans une Commune. Elle a dans un premier temps quitté l'administration pour une incursion d'une quinzaine d'années dans le privé, notamment le tourisme, avant de revenir à l'administration il y a treize ans. L'ouverture du poste de secrétaire municipale à Corbeyrier l'a incitée à postuler et elle a été sélectionnée.

Valaisanne d'origine, habitante de Vouvry, Ingrid semble, après 8 mois à 80%, parfaitement intégrée à l'ambiance locale. D'ailleurs, elle dit volontiers, adorer ce plaisir de venir à la montagne, d'échanger avec des gens à l'esprit ouvert et chaleureux. Elle apprécie ce pourcentage de travail qui lui permet d'aménager ses horaires de façon à passer de bons moments avec sa fille aujourd'hui âgée



de 13 ans. Mais pas seulement, car Ingrid est aussi musicienne. Elle joue de la clarinette dans la Fanfare de Vouvry, ce qui implique quelques répétitions et sorties. Et c'est tant mieux, car si elle aime travailler, Ingrid aime aussi faire la fête et voyager. Et quoi de mieux qu'une fanfare pour allier le tout ?

GEORGETTE CROPT

TOUT EN ÉLÉGANCE

Notre nonagénaire Georgette Crompt est née à Château d'Œx le 19 avril 1933. Elle a suivi une école ménagère, puis est partie travailler dans une famille suisse alémanique où elle s'ennuyait ferme. Elle a alors repris la route du « pays » et a trouvé un emploi dans une épicerie au Cloître à Aigle.

Georgette montait souvent à Vers-Cort pour garder Richard, le petit-fils de sa tante, qui deviendra par la suite le mari de notre boursière. C'est là qu'elle fit la connaissance d'un agriculteur – bûcheron – vigneron, Jean-Pierre Crompt, qui en 1954 deviendra son mari. De cette union sont nés 3 filles, 2 petits-enfants et 2 arrière-petits-enfants.

Dans l'écurie qu'ils possédaient à Vers la Doey se trouvaient plusieurs vaches dont elle devait s'occuper.

Un jour, elle reçut la mission d'en amener une dans le chalet d'Argnauz (près du lac Pourri dans le vallon de l'Hongrin). Demandant où cela se trouvait, car elle n'en avait pas la moindre idée, elle reçut comme seule consigne « t'as qu'à suivre la vache ».

Aujourd'hui et malgré quelques douleurs dues à l'âge, Georgette est toujours heureuse d'être à Corbeyrier et ne se plaît

que chez elle. Entourée par sa famille, elle aime recevoir les nombreuses visites attirées par sa gentillesse, son beau sourire et sa bienveillance.

Coquette, elle sait trouver la tenue qui met en valeur ses magnifiques yeux pervenche et ne peut rester un jour sans s'adonner à sa passion : le tricot. Elle tient d'ailleurs un registre (voir photo) où depuis 2016, chaque paire de chaussettes est consignée. Il y en a plus de mille!



ANDRÉ DULON

LE MOTARD NONAGÉNAIRE

La délégation de la Municipalité qui s'est rendue chez André Dulon pour son anniversaire a été ravie... Il a déroulé une vie trépidante.

Né le 5 novembre 1933 à Roche, M. Dulon est membre d'une fratrie de 5 enfants, 4 garçons et une fille. À 8 ans déjà, il est confronté au monde du travail. La guerre est proche, les temps difficiles, notamment pour les grandes familles. Il fallait arriver à nourrir tout le monde. Le voilà donc garde-vache. De 7h à 9h, il va à l'école après quoi il file nourrir, soigner et garder les bêtes. De 12 à 17 ans, les sorties en famille se résument à des kilomètres pour faire et porter des fagots de bois.

Dès l'adolescence, André cherche du travail. Il tente Chaux et Ciments de Roche. Il a exercé divers métiers dont charretier, puis bûcheron pour l'État de Vaud. Il montait à pied de Roche à la Joux Verte. L'hiver, il redescendait à ski depuis les Agittes jusqu'à Yverne. Finalement, il sera engagé comme cantonnier aux CFF, où il restera pendant 42 ans.

Dans les années soixante, Cupidon met sur sa route une charmante jeune femme qu'il épousera en 1965. De cette union naî-

tront 2 filles et la famille s'installe à Vers-Cort en 1995.

André Dulon a beau avoir 90 ans, il continue d'aller régulièrement aux champignons en solitaire. Il aime ça et se déplace en voiture ou encore avec sa légendaire moto.

André nous a confié attendre impatiemment la neige pour aller faire du ski. Sportif, il aime dévaler les pentes à tombeau ouvert. Il avoue s'être un jour méchamment cassé le tibia et le fémur... Pourtant, à peine remis, il s'est empressé de grimper au sommet du Chamossaire pour refaire une de ses descentes favorites.

Dernière confidence, André choisit des pistes avec un remonte-pente où il peut être assis. À trois fois 30 ans, on ne peut que l'encourager...



MARIE BOURNOUD

A TRAVERSÉ LE SIÈCLE

C'était il y a 100 ans. Le 30 janvier 1924 à Ferlens dans une ferme isolée du Jorat naissait la petite Marie. Les choses de la vie sont dures pour elle. A 5 ans arrive le divorce de ses parents. Deux ans plus tard, son père meurt accidentellement.

Elle arrive alors à Corbeyrier, où son frère était placé et sera élevée par le couple Aimé et Marguerite Bertholet dans une maison où existaient encore l'âtre et la terre battue. La jeune femme s'exilera un temps en Suisse alémanique, puis reviendra au pays pour travailler chez les maraîchers Borloz à Crébelley. Marie deviendra une véritable Corbeyriane.

C'est là qu'elle retrouvera Olivier avec qui elle écrira son histoire 75 ans durant. Elle donne naissance à deux enfants, mais Marie a un cœur immense. Aussi défilent dans la famille des enfants cabossés par la vie et qui, grâce à cet amour, ont pu se reconstruire. Marie a également tenu l'école du dimanche et comme sa maison était un vrai havre de paix, elle a hébergé son beau-père, la « tante » Marguerite, son beau-frère et, a soigné son mari jusqu'à son dernier souffle. Cette vaillante centenaire a vécu chez elle, indépendante,

jusqu'au début 2024. Il aura fallu un problème de santé pour qu'elle se laisse choyer à l'EMS Beau-Site à Clarens où elle réside désormais, endroit où la Municipalité l'a rencontrée.



STEVE DIND

REPRISE DE DICASTÈRE

A la suite du départ de Déborah Segui, son dicastère a été repris par Steve Dind. Il aura démarré en fanfare, puisqu'il a hérité des routes, ce qui n'est pas de tout repos. Il est également responsable de la signalisation routière, de l'éclairage public, de la police, des naturalisations et du tourisme. Sa suppléante est Christine Christen



VIVRE ENSEMBLE

DES NOUVEAUX ROBALEUSES ET ROBALEUX ACCUEILLIS

**De gauche à droite:**

Hélène Coinchelin-Tschumi; Rachel Caillet-Bois; Sergio Fidalgo; Robin Gevisier; Loyse Rebord; Kim Goldworthy et Mohamed Saïdi

Cette année, la Municipalité, accompagnée de plusieurs sociétés locales et du président du Conseil communal, a eu le grand plaisir d'accueillir 7 nouveaux habitants qui ont répondu à son invitation.

Après que chacun se soit présenté et que les discussions aient été menées autour d'un bon petit verre, les nouveaux Robaleux et nouvelles Robaleuses sont repartis avec un livre qui leur permettra de découvrir notre belle région.

VIE POLITIQUE

REMPLACEMENT DU RÈGLEMENT DES TAXES DE CONSTRUCTIONS

Le but de ce nouveau règlement est de remplacer l'ancien devenu obsolète et de proposer une base légale en ce qui concerne la perception de ces taxes. En matière d'aménagement du territoire et de police des constructions, la Commune est compétente pour prélever différentes taxes. Les dossiers de la police des constructions, soumis à enquête publique, imposent une expertise pointue et la complexité de ce travail a obligé la Municipalité à mandater un bureau technique pour s'acquitter de cette tâche.

La Municipalité a calculé un tarif horaire couvrant, en grande partie, les coûts supportés par la Commune. Elle a également déterminé les tâches administratives soumise à émolument, de manière que la facturation des coûts soit la moins accaparante pour l'administration communale. Elle a également saisi l'occasion pour tarifier certaines prestations, découlant du Règlement sur la police des constructions ou du droit supérieur, qui faisaient défaut. Ce règlement sera soumis au Département Général du Territoire et du Logement (DGTL)

pour approbation. Il sera aussi transmis à l'Autorité fédérale de surveillance des prix, conformément aux recommandations cantonales. Ce nouveau règlement a été accepté à l'unanimité, moins une abstention.

BREVES DE LA MUNI

ANTENNE 5G: la Municipalité se bat toujours contre l'implantation de cette antenne. Elle vous tiendra informé dès que des décisions auront été prises par l'Etat de Vaud.

PASSERELLE DE VERS-CORT: devenue vétuste et dangereuse, elle a été enlevée. Les jeunes, encadrés par J.-M. Grillon, se sont chargés de cette tâche, parallèlement à l'entretien de plusieurs sentiers qu'ils assurent régulièrement, durant la belle saison. Des blocs de pierre seront déposés dans le lit de la rivière pour permettre de la traverser. La somme pour remplacer la passerelle sera mise au budget 2025.

VIE POLITIQUE

74% D'IMPÔTS

Chaque année, la Municipalité soumet au Conseil communal l'arrêté d'imposition qu'elle a étudié et planifié dans l'objectif d'assurer les revenus financiers communaux. Ces derniers devront être à même de subvenir aux charges de fonctionnement du prochain budget, à couvrir l'ensemble des amortissements ordinaires préalablement consentis et à dégager une marge d'autofinancement positive en vue de futurs investissements.

Le taux d'imposition pour l'année 2025 va rester à 74%, malgré les charges supplémentaires qui découlent de la situation économique. Cette décision a été validée par le Conseil communal du 3 octobre dernier.

La Municipalité s'engage à fournir un effort important sur la maîtrise des charges du budget 2025, afin de garantir la pérennité du ménage communal. Il est prévu qu'en 2026, à la fin de la législature, une analyse financière soit réalisée pour permettre de déterminer si le taux d'imposition et le plafond d'endettement sont adaptés pour assurer une marge d'autofinancement suffisante.

VIE POLITIQUE

BOVEAU EN TRAVAUX

Ce sont les pluies du mois d'août 2024, qui ont provoqué un glissement de terrain d'environ 100 mètres en amont du pont de la route de Boveau. Cette route étant la seule à desservir le hameau de Boveau, elle est fortement fréquentée, puisqu'elle permet de rejoindre à la fois plusieurs habitations principales, l'Ecole Climatique de Boveau et une exploitation agricole.

Si des travaux ne sont pas entrepris rapidement, la stabilité de celle-ci serait menacée. Dès lors le Conseil communal du 3 octobre 2024 a accepté à l'unanimité, un montant de CHF 43'133.00, comprenant les taxes (TVA), ainsi que les honoraires de l'étude et la surveillance des travaux. Il est à noter que le Groupement Forestier des Agittes sera mandaté pour exécuter ces travaux.

Durant la période des travaux, la circulation devra être détournée via la route forestière, depuis Luan.



VERS LA RÉHABILITATION DES **SENTIERS PÉDESTRES**

Fin août, la Municipalité a pu compter sur plusieurs bénévoles pour l'aider à restaurer et améliorer les sentiers pédestres communaux.



Une quinzaine de participants dont 4 enfants ont répondu à l'appel. La Municipalité les remercie et leur donne d'ores et déjà rendez-vous pour l'année prochaine! Si une société locale désirait

parrainer un sentier et se charger de son entretien, comme le fait la Confrérie du Loup avec le Sentier des songes sur la colline de Champillon, qu'elle n'hésite pas à contacter la Municipalité!

BOIRE, MANGER ET CHINER AU CAFÉ DE LUAN

Connu comme le loup blanc, le Café de Luan est une halte bienvenue pour tous les randonneurs et amoureux de la nature. Mais attention, pour sa réouverture en mai, tout est différent à Luan, puisqu'il a changé de main. Ce lieu mythique a pris un coup de jeune sous la houlette de Christophe Deparis à l'accueil et au service et Richard Daï-Pra qui œuvre aux cuisines. Leur carte, à des prix compétitifs, n'offre que des produits locaux, de saison et naturels (à l'exception du poulpe pas encore acclimaté aux rivières de Corbeyrier). C'est la manière de faire pour Richard qui ne veut pas de stock au profit d'une fraîcheur locale.

Le duo est pour le moins imaginatif avec un goût prononcé pour la décoration hétéroclite. Par exemple, les râteaux sont recyclés en porte-verres. Sur les murs repeints en clair, de nombreuses étagères permettent d'exposer des objets chinés ici et là, retapés et témoins d'un passé nostalgique qui se perd. D'anciens meubles revisités servent à orner les deux salles à manger, dont une peut être privatisée à la condition de ne pas être plus de dix. On ne sait où donner des yeux. D'ailleurs, leur

idée est d'ouvrir bientôt une brocante en prolongement du chalet.



Habitants de la commune, Christophe et Richard ont, par le passé, tenu un établissement à Glion. Un accident de santé les a fait quitter la restauration. Mais tout va mieux et les contacts avec le public et le service, ça les gratouillait. Alors, lorsque l'ancien restaurateur a quitté Luan, les Robaleux ont tout naturellement accepté de donner une âme nouvelle à ce café pas comme les autres. Toutefois, prudents, les nouveaux tenanciers n'ouvrent que les vendredis, samedis et dimanches. Alors attention, randonneurs et amis, dégainez le portable pour vous assurer une table. La première saison s'est passée de manière parfaite et tous les Robaleux ont joué le jeu de venir manger ici. L'établissement a fermé ses portes le 20 octobre dernier pour une réouverture en mars-avril, sur le même concept gagnant.

IL Y A DU NOUVEAU À LA BIBLIO



20 ans, c'est un moment propice à l'évolution. Aussi, après un grand coup de net sur les étagères, nous avons procédé à l'actualisation de nos choix pour mieux répondre aux intérêts de nos membres de tous âges. Nous en avons profité pour établir un inventaire qui facilitera notre tâche, comme celle des utilisateurs.

Mieux encore, dès cet automne, sous l'égide de la Bibliothèque Cantonale Universitaire de Lausanne (BCUL), nous allons intégrer le réseau des bibliothèques vaudoises «Renouvaud», dans la catégorie «Ecole et lecture publique». Grâce à une carte qui lui donnera accès en ligne, chaque membre pourra réserver et emprunter un livre de n'importe quelle bibliothèque faisant partie du réseau, (Bex,

Aigle, Villeneuve, Montreux...). Nous nous réjouissons de vous présenter bientôt cette nouvelle évolution.

Soyez cependant rassuré, il ne s'agit là que d'une évolution et non d'une révolution. L'accueil reste le même, ainsi que les échanges. En plus, nous aurons un petit espace pour partager un thé ou un café autour d'une discussion littéraire... Nos bénévoles vous accueillent toute l'année le mardi après-midi de 16h à 19h et le samedi matin de 9h à 11h (y.c. vacances scolaires).

Contacts :

bibliotheque.corbeyrier@gmail.com

– 079 626 34 41

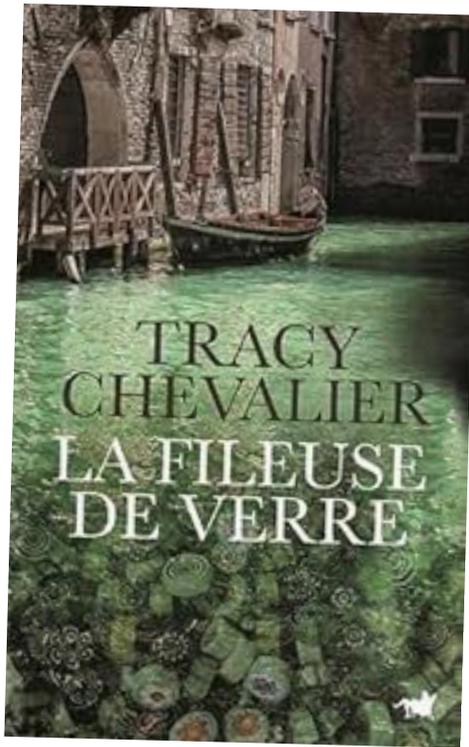
Bâtiment administratif – Salle PrêVert

– Route de Laly 27 – 1856 Corbeyrier

LE COUP DE CŒUR DE DENISE :

LA FILEUSE DE VERRE – ROMAN HISTORIQUE

Nous sommes à Venise, Murano, dans les années 1500. Cette lecture permet de s'immerger dans une époque lointaine, mais au final pas si différente de la nôtre à bien des égards... Pour qui connaît Venise et Murano, les descriptions des lieux ne font que nous replonger dans cette partie du monde si particulière. L'eau, les odeurs de la lagune, le décor de l'époque, tout y est. Un vrai voyage dans le temps, avec au centre, une fille de verrier de Murano, qui cherche à se démarquer, s'émanciper dans un monde



d'hommes, de traditions, de croyances. Le temps d'un livre, j'ai vécu à Venise et Murano. J'y ai retrouvé les éternelles thématiques du rôle de la femme, la maladie (peste), l'amour, l'injustice. Bien sûr, c'est romancé mais ce qui s'est passé dans cette période était bien réel, vous le découvrirez en empruntant ce passionnant ouvrage.

P.S. Nous acceptons volontiers les suggestions de lectures que vous aimeriez partager.

CAFÉ DE LA DILIGENCE

La Diligence reste fermée. Qu'en est-il aujourd'hui de cet établissement? La Municipalité s'est attaquée à deux points: demander un audit énergétique pour l'ensemble du bâtiment et trouver un maître queue, à qui remettre les fourneaux de ce restaurant de village fonctionnel dans son état. Le petit café du matin, l'assiette de midi et le coup de blanc l'après-midi pour rencontrer les autres font gravement défaut au centre de Corbeyrier. C'est pourquoi il a été donné mandat de location à la gérance Gendre & Emonet à Montreux. Tout le monde se réjouit de voir une réouverture de cet établissement.



THIERRY GERTSCH, LE “RÉSOLVEUR” DE PROBLÈMES !

Ce n'est pas parce qu'il porte un uniforme et une moustache qu'il est pour autant le grand méchant loup. D'ailleurs, chez les Robaleux, il n'y a pas de méchants.

Non, le sergent Thierry Gertsch est plutôt un vrai gentil. Il est délégué par la gendarmerie vaudoise, comme cela se passe dans toutes les communes qui n'ont pas de police municipale, pour jouer un rôle à la fois préventif et pacificateur. « Nous les gendarmes, nous sommes là pour la protection des personnes et des biens » souligne-t-il. Comme il connaît une partie de la population et de la municipalité, ainsi les habitants le voient arriver avec sa voiture électrique de fonction, sérigraphiée, « Gendarmerie » le sourire aux lèvres.

Sa fonction est celle d'une police de proximité. Et il aime ça. Aller au contact, écouter, sympathiser, aider, protéger et aller au-devant des embrouilles qui parfois peuvent surgir. Autant de missions qu'il poursuit avec une bonhomie attachée à sa personne. En compagnie de ses collègues du poste mobile, il s'installe sur la place pour parler prévention, entendre et enregistrer des plaintes si nécessaire,



assurer une présence lors de marchés, de manifestations ou même, mais dit-il cela est très rare à Corbeyrier, s'il y a un cambriolage ou brigandage.

Au service des citoyens

«Je suis là pour résoudre les problèmes» aime-t-il à répéter. «Et d'ailleurs, pour ceux qui ne me connaissent pas encore, mon message est clair: n'hésitez pas à appeler la gendarmerie ou la Commune si vous avez besoin d'aide. Beaucoup de personnes hésitent à déranger l'autorité, mais nous sommes là pour ça et mieux vaut une fois de trop qu'une de pas assez.»

Et de poursuivre: «Il est déjà arrivé, dans d'autres communes un peu isolées, que pour des raisons de pudeur, de timidité, ou tout simplement d'ignorance de leurs droits, nous soyons confrontés à des cas de conditions de vie très difficiles. Certaines personnes se retrouvent parfois en situation de misère humaine, soit physiquement par la maladie dont l'entourage n'est pas informé ou moralement à cause de l'isolement. C'est aussi une part de notre ministère que de les prendre en charge, soit via leurs familles ou, s'ils n'en ont pas, via les services sociaux.»

Et quand on demande au Sergent Gertsch s'il aime monter à Corbeyrier, son visage s'éclaire d'un grand sourire. «Vous savez, je suis un amoureux de la montagne. Ma famille est montagnarde et avec les gens d'ici, on se comprend bien.»



SENIORS

SORTIE DES AÎNÉS, VERS UNE NOUVELLE FORMULE ?

Le 23 août, les aînés se sont retrouvés à la salle communale pour le traditionnel repas organisé par la Municipalité. Un sondage leur a été distribué, afin de savoir s'ils souhaitaient qu'une nouvelle formule leur soit proposée pour cette journée. Les avis ont été très partagés, mais ce qui est certain, c'est que nos aînés ont chaque fois beaucoup de plaisir à se retrouver et que l'ambiance qui règne à la salle communale est à nulle autre pareille!



JEU DIGITAL EN PLEIN AIR

LE GÉOCACHING, KÉSAKO ?

Le géocaching ou geocaching est un jeu de plein air qui consiste à utiliser le GPS pour chercher des « caches » à travers le monde. Cela permet de découvrir, tout en se promenant, ce qu'il y a autour de soi.

Ce jeu est réalisable grâce à une application à installer sur un téléphone portable.

Une géocache est un plus ou moins petit contenant étanche et résistant, qui comprend toujours un logbook (un carnet de visite) et parfois de petits objets. Une fois trouvée, il faut signer le carnet de visite et bien remettre en place pour les découvreurs suivants! Un texte accompagne la cache sur l'application, il décrit le lieu ou l'histoire du lieu.

Corbeyrier nous a paru intéressant à faire découvrir à travers ce jeu et en accord avec les Municipaux S. Dind (adepte du jeu) et G. Bochud, nous avons imaginé et installé 6 géocaches depuis l'entrée du village de Corbeyrier, jusqu'à Luan. À noter que d'autres géocaches sont découvrables le long de la route de Corbeyrier jusqu'aux Agittes, placées par d'autres géocacheurs!

À vous de jouer... www.geocaching.com

Bon jeu! **Dominique Gachoud**

Près de chez VOUS

30 NOVEMBRE MARCHÉ DE NOËL

Venez découvrir les divers stands.

À la salle communale de 10h à 15h

1^{ER} DÉCEMBRE ILLUMINATION DU SAPIN DE NOËL

La Municipalité vous invite à partager biscuits et vin chaud dans un moment de convivialité et pour prendre part à l'illumination du sapin de Noël.

Sur le parvis de la salle communale à 17h

4 DÉCEMBRE FETE DE LA SAINT-NICOLAS A L'ECOLE CLIMATIQUE DE BOVEAU

Des navettes sont organisées, alors n'hésitez pas et venez partager un agréable moment en compagnie de St-Nicolas.

De 17h à 19h

5 DÉCEMBRE CONSEIL COMMUNAL

L'ordre du jour figurera au pilier

À la salle communale

7 ET 8 DÉCEMBRE L'ATELIER THEATRE

Présente sa dernière pièce

L'anniversaire

Texte de Guy Bochud

14 ET 15 DÉCEMBRE CHŒUR DES LOUPS EN CONCERT

Pour vous.

Au temple à 19h

DU 20 DÉCEMBRE AU 6 JANVIER VACANCES DE L'ADMINISTRATION

À l'occasion des fêtes de fin d'année, les bureaux seront fermés. Les collaboratrices de l'administration se réjouissent de vous retrouver l'année prochaine.

INFORMATIONS

WWW.CORBEYRIER.CH

Edition

Municipalité de Corbeyrier | 1856 Corbeyrier
024 466 80 41 | commune@corbeyrier.ch

Coordination | Rédaction

COMMUNE Agence
Stéphanie Simon, coordination,
Nina Brisson, rédaction.

Avec nos remerciements à Aline Carrupt,
LABEL virgule, pour le don de sa maquette,
et pour sa gentillesse durant la transition.

Conception | Réalisation

Mattéo Costantino, PAO, COMMUNE Agence.

Tirage & impression

350 exemplaires
Imprimerie des Colombes, Collombey-Muraz